

TRANSPORTS ■ La restructuration totale du secteur gare entre dans une nouvelle phase d'initiatives majeures

Le pôle gare avance sur de bons rails

Démolitions, acquisitions de terrains : le projet de pôle gare avance ce mois-ci. En même temps, la Ville de Chartres s'inspire d'autres aménagements.

Jean-Michel Benquet

jean-michel.benquet@centrefrance.com

Jean-Pierre Gorges (UMP), député-maire de Chartres, achètera officiellement à la SNCF une bande de terrains située à l'arrière des voies de la gare de Chartres, le 13 septembre prochain. C'est sur cet emplacement qu'est prévue d'ici 2014 une voie de contournement de la gare SNCF allant du pont de Mainvilliers au Faubourg Saint-Jean.

Dans le projet de pôle gare voulu par la ville et porté par l'agence Garcia-Diaz, la nouvelle rue doit desservir la dalle multimodale aménagée pour le stationnement des deux-roues, des bus et des taxis. Les voitures disposeront d'arrêts-minute et d'un parking souterrain de 2800 places. Les piétons rejoindront la dalle par une passerelle sécurisée desservant les quais.

Un espace vert renforcé

« Nous montrons aujourd'hui que nous pouvons influencer sur le projet. Les sorties sur la rue de l'Épargne sont supprimées, les voitures sont en souterrain. Le maire vient de décider de supprimer la construction des petits immeubles prévus entre le futur complexe culturel et spor-



LE MANS. A Chartres, pas de tramway, mais dans quelques années, la place Pierre-Sémard sera piétonne et aussi dégagée que la place de la gare du Mans où se croisent tous les types de transports. PHOTOS EMMANUEL CAMPION.

tif et la rue de l'Épargne. A la place, un espace vert renforcé séparera le quartier de l'Épargne du reste du projet. Cette idée inquiétait l'association des riverains de l'Épargne », précise Daniel Guéret, adjoint au maire chargé à temps plein du dossier pôle gare de Chartres, dans le train qui le conduit au Mans

(lire notre article).

La réalisation de la voie nouvelle suppose le déplacement du centre de loisirs et des locaux associatifs gérés par le comité d'établissement de la SNCF. Ce dernier a obtenu l'assurance de la Ville d'être relogé sur le futur pôle gare.

En attendant, ses activités se-

ront hébergées dans un bâtiment de l'ancien collège Jeanne-d'Arc, proche de la rue de la Croix-Jumelin. « Le site de 800m² dispose d'une aire de jeux boisée proche de la gare. La solution provisoire ne devra pas excéder quatre ans. »

Pendant ce temps, d'autres opérations marquent l'évolution

du projet pôle gare. Mercredi, des discussions ont été engagées pour déterminer la valeur de rachat des locaux du Sernam, promis à une urbanisation future. Les premières démolitions en cours au 27 rue du Faubourg Saint-Jean se poursuivront dans la rue pendant le premier trimestre 2012.

Plusieurs groupes de travail planchent ou vont plancher sur la sécurité des futurs espaces ouverts aux voyageurs, sur la sécurité du Faubourg Saint-Jean, le stationnement et la circulation des taxis. En mars prochain un groupe devra choisir le projet de complexe sportif et culturel. ■

EN CHIFFRES

32 hectares

Le périmètre d'intervention concerné par le projet pôle gare, entre le Sernam rue Nicole, la place Pierre-Sémard et le Faubourg Saint-Jean.

7 hectares

La superficie acquise par la ville ou sa société publique locale d'ici 2015 autour du secteur des gares de Chartres.

136 millions

Le projet global du pôle gare, incluant les acquisitions et les futures constructions du projet engagé depuis cinq ans pour au moins une vingtaine d'années.

L'exemple du Mans donne des idées aux élus chartrains

Les adjoints chartrains Daniel Guéret, Isabelle Mesnard et Patrick Géroudet étaient jeudi au Mans (Sarthe) pour glaner des idées utiles au futur pôle gare.

Le Mans (Sarthe) possède la troisième gare régionale française avec 5,4 millions de voyageurs et chalands par an, soit plus de 15.500 par jour.

65 TER et 52 TGV par jour

Desservie quotidiennement par 65 TER et 52 TGV, son parvis et son bâtiment ancien ont été restructurés et inaugurés en 2009, après l'arrivée du tramway en 2007. Les passagers du tramway, déposés devant la gare, ac-



En se rendant au Mans, la délégation chartraine s'est inspirée des aménagements réalisés sur place, dont l'intermodalité est l'un des axes forts.

èdent directement aux quais de la gare SNCF, aux bus interurbains et aux taxis. Un parking souterrain et des abris vélos facilitent l'accès à la gare habillée d'une grande galerie vitrée de 250 m de long.

Une différence : Le Mans a déjà un centre de congrès

L'entrée principale s'ouvre sur la ville. À l'arrière, tout un quartier de bureaux a vu le jour et de nouveaux aménagements

vont être créés.

C'est à peu près le schéma du projet de pôle gare chartrain, sauf qu'ici, la Ville du Mans déjà dotée d'un centre de congrès, a abandonné l'idée d'un complexe culturel et sportif. Au Mans, les élus chartrains reçus par leurs homologues de Mans métropole, de la SNCF et du Conseil général ont puisé des idées sur l'intermodalité et la sécurisation des espaces publics.

Un projet de 60 millions

La délégation a également découvert une belle unanimité politique autour d'un projet évalué à 60 millions d'euros. ■